
UN PROJET COMMUN POUR RENNES

Accord programmatique entre les listes
« Pour Rennes » menée par Nathalie Appéré
et
« Choisir l'écologie pour Rennes »
menée par Matthieu Theurier et Priscilla Zamord

”
pour
Rennes
avec Nathalie Appéré

 Choisir **L'ÉCOLOGIE POUR RENNES**
UNE VILLE SOLIDAIRE, VERTE ET CITOYENNE

Réunies le vendredi 29 mai 2010, les listes « Pour Rennes avec Nathalie Appéré » et « Choisir l'écologie pour Rennes » ont scellé un accord de fusion pour se présenter unies pour le second tour des élections municipales.

Nous sommes réunis autour d'un socle de valeurs communes : la justice sociale, la solidarité, la transition écologique, la démocratie et la participation citoyenne.

Pendant six années au service des Rennaises et des Rennais, nous avons fait la preuve de notre capacité à travailler et faire avancer Rennes. Nous avons, ensemble, agi pour façonner une ville où il fait bon vivre ; une ville où chacune et chacun est respecté pour ce qu'il est ; une ville où une attention particulière est accordée aux plus fragiles ; une ville durable où l'emploi est conforté et où nous faisons de la lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement des priorités constantes.

A l'heure où l'épidémie de Covid-19 et le confinement ont fait naître de nouveaux enjeux économiques et sociaux pour les Rennaises et les Rennais, seule une gauche sociale et écologiste sera à même d'y apporter des réponses.

C'est sur la base de cet accord que nous appelons les Rennaises et les Rennais à se mobiliser largement, le 28 juin, pour faire gagner ce projet enthousiasmant de transformation sociale et écologique.

Les différentes sensibilités qui composent la liste fusionnée s'engagent à l'application du programme de la liste « Pour Rennes avec Nathalie Appéré » arrivée en tête du premier tour, le dimanche 15 mars 2020, complété par le présent accord. Il a été enrichi des propositions issues du programme « Choisir l'écologie pour Rennes ».

Cet accord est basé sur le respect de la proportionnelle des résultats du 1^{er} tour des élections municipales, tant pour la constitution de la liste, que pour l'exercice des responsabilités exécutives, municipales et métropolitaines.

Gouvernance

Pour la Ville de Rennes

Le fonctionnement de la majorité s'appuie sur une gouvernance renouvelée reposant, non seulement sur la solidarité budgétaire qui conditionne la participation à l'exécutif, mais aussi sur le respect strict des décisions du bureau municipal.

Cette instance, présidée par la maire et composée des adjointes et adjoints, examine les propositions des pôles de coordination, oriente leurs travaux et prépare l'adoption des délibérations du Conseil municipal. Ses réunions sont hebdomadaires. En l'absence de

consensus, les décisions y sont prises à la majorité des membres. Les points d'accord entre les deux listes actés dans le présent document ne peuvent faire l'objet d'un vote d'opposition par les membres de la majorité.

La municipalité, instance de débat et d'information rassemblant l'ensemble de la majorité, se réunit régulièrement ainsi qu'à l'occasion de plusieurs séminaires thématiques par an.

Les deux listes s'engagent à élaborer conjointement puis à respecter une charte de l'élue local-e ainsi qu'un code de déontologie qui consacrera le respect de principes éthiques dans l'exercice du mandat municipal. Une retenue sur indemnité en cas d'absences injustifiées aux séances du Conseil et en commission municipale sera notamment appliquée.

Une commission de déontologie, composée de personnalités qualifiées et où siègeront notamment deux juristes, un publiciste et un pénaliste, sera créée. Elle examinera les éventuels conflits d'intérêt et formulera des recommandations. Elle présentera un bilan de son activité au Conseil municipal. Un agenda ouvert informant les concitoyens des rencontres entre les élus et les représentants d'intérêts pourra être consulté sur le site internet de la Ville.

La grille d'indemnités des élu-e-s sera révisée pour tendre vers plus d'égalité entre adjoint-e-s et adjoint-e-s coordonnateurs et inciter, par le maintien d'une décote, au non-cumul des mandats.

Il est procédé à une révision du découpage des quartiers pour revenir à un périmètre de douze quartiers. L'ensemble des élu-e-s sont rattaché-e-s à un quartier et travaillent sous la houlette de l'élue de quartier

La communication externe est partagée avec le ou les élu-e-s en charge du dossier. La liste « Choisir l'écologie pour Rennes » est représentée au sein du comité de pilotage communication, conjoint à la Ville de Rennes et à Rennes Métropole.

Pour Rennes Métropole

La gouvernance et le fonctionnement des instances de Rennes Métropole font l'objet d'une révision dès le début du mandat, pour permettre un travail plus coopératif, en associant l'ensemble des conseillers et conseillères, ainsi que les habitant-e-s de la métropole, à l'action métropolitaine.

Dans ce cadre, la création de groupes de travail thématiques permettant de faire travailler concrètement sur des thèmes spécifiques tous les élu-e-s semble être une piste à explorer. Les commissions élargies deviendraient alors des espaces de compte-rendu plénier des différents groupes de travail.

Les membres de la majorité métropolitaine se réunissent de façon régulière dans une instance de débat et de décision, où il sera notamment rendu compte des travaux des commissions.

La parité de l'exécutif métropolitain doit être immédiatement améliorée, avec l'objectif d'atteindre à terme la parité.

Là encore, la communication externe est définie et partagée avec le ou les élu-e-s en charge du dossier.

UNE VILLE EXEMPLAIRE POUR L'ÉCOLOGIE

Ville verte

Nous engagerons un plan ambitieux de végétalisation de l'ensemble de la ville :

- création de grandes voies végétalisées en reprenant une partie de la place dévolue à la voiture sur les grands boulevards urbains et entrées de ville ;
- expérimentation de structures végétales innovantes et mobiles sur les places bitumées (esplanade Général de Gaulle, place Hoche, bords des grandes artères routières) ;
- végétalisation massive des quartiers : continuer à limiter au maximum l'abattage d'arbres et planter plus de 30 000 arbres dans le mandat. Objectif : un arbre par habitant-e d'ici 2035 !

Nous travaillerons sur la condition animale dans la ville avec notamment la rédaction d'une charte et nous mettrons en œuvre la création d'une pension canine.

Ville vivrière

Nous accompagnerons les agricultrices et agriculteurs vers la sortie totale des pesticides de synthèse à l'horizon 2030 (2025 pour Rennes) par un Plan métropolitain pour l'Agriculture Biologique. Nous étendrons les actions menées dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial et du dispositif Terres de Sources.

Nous développerons une politique d'acquisition foncière afin d'installer des producteurs bio. Dès 2020, nous mettrons en place une politique transverse agriculture urbaine/alimentation avec un-e élu-e référent-e à l'échelle de la ville. Nous continuerons à identifier toutes les surfaces qui pourraient être cultivées et faciliterons le développement des productions en agriculture biologique. Nous développerons une agriculture urbaine de proximité et préserverons les grands espaces naturels dans la ville, en particulier la Prévalaye et la Lande du Breil. Les évolutions sur ces zones naturelles seront travaillées dans le cadre d'un comité de gestion qui réunira l'ensemble des acteurs et usagers.

Nous rappelons notre souhait d'atteindre, au cours du mandat, 50% de bio dans toutes les restaurations collectives (école, crèches, maisons de retraite, restaurants administratifs) avec l'objectif d'atteindre 100%. Nous confirmons que nous proposerons chaque jour un menu alternatif végétarien dans la restauration collective.

Nous mettrons en place une carte alimentaire permettant de bénéficier de tarifs avantageux pour l'achat de denrées bio et/ou labellisées Terre de Source.

Sobriété énergétique

Dès 2021, nous mettrons en place un budget carbone, comme outil d'aide à la décision au regard des enjeux climatiques sur l'ensemble des politiques publiques.

Dès 2022, la construction des bâtiments neufs devra s'engager dans une démarche visant aux normes passives ou à énergie positive ou en matériaux bio-sourcés. Dès 2021, toute nouvelle construction de bâtiment public à Rennes sera passive ou à énergie positive.

Nous mettrons en œuvre un grand plan de rénovation des bâtiments publics pour en faire des « Bâtiments Basse Consommation ». En commençant par les plus énergivores (20 % des bâtiments sont responsables de 80 % des consommations énergétiques). Nous augmenterons significativement le budget dédié à ce programme.

Précarité énergétique

Nous confirmons que nous soutiendrons financièrement la réhabilitation de 6 000 logements chaque année sur Rennes Métropole.

Nous créerons des partenariats avec des fournisseurs d'énergie pour offrir des tarifs réduits sur les abonnements d'électricité 100 % renouvelable pour les plus modestes pour les besoins premiers en énergie.

EnR

Nous amplifierons fortement l'action de la société d'économie mixte Energ'IV afin de développer les investissements publics, privés et citoyens en faveur des énergies renouvelables.

Nous chercherons à développer une offre de location de toiture auprès des particuliers et des copropriétés pour y installer des centrales solaires. Avec ce principe, les particuliers et les copropriétés touchent un loyer, la collectivité installe des panneaux solaires et se rémunère sur la vente d'électricité.

Déchets

Nous mettrons en place une collecte de déchets alimentaires pour les immeubles qui ne sont pas en mesure de composter sur place.

Nous créerons un schéma du réemploi ambitieux et y affecterons les moyens nécessaires.

Nous construirons un méthaniseur dans la métropole pour transformer les biodéchets en énergie.

Nous lancerons un grand défi zéro déchet à l'échelle de la métropole dans la perspective de la fermeture pour travaux de l'usine d'incinération.

Pour une ville "zéro plastique", nous développerons l'utilisation de verres recyclables consignés et interdirons l'utilisation de vaisselle plastique dans les bars et lors des festivals.

Nous voulons intégrer la question de la future déconstruction éventuelle, dès la conception des nouveaux bâtiments, afin de prendre en compte le réemploi des matériaux.

Eau

Nous améliorerons la tarification écologique et sociale pour la rendre encore plus équitable, en intégrant une tranche tarifaire supplémentaire, avec l'objectif de supprimer l'abonnement qui sera intégrée à la part variable (selon les volumes consommés), en accélérant l'individualisation des compteurs.

Nous amplifierons la reprise en gestion publique de l'assainissement sur toute la métropole.

Nous ferons les investissements nécessaires afin d'éviter tout rejet dans le milieu naturel. Objectif : zéro rejet !

Nous actons notre désaccord sur le projet d'aqueduc Vilaine Atlantique.

Inclusion numérique

A l'image des tarifications sociales existantes, nous réfléchissons à la mise en place d'un tarif social d'abonnement internet, pour les locataires hors bailleurs sociaux.

Nous mettrons en place un plan « sobriété du numérique » dans l'ensemble des services de la Ville et de la Métropole et des associations ou entreprises dès lors qu'elles perçoivent des subventions. Chaque projet numérique devra intégrer la démarche d'éco-conception.

Avec des collectivités et institutions partenaires, nous construirons un éco datacenter alimenté en énergie renouvelable et produisant de l'énergie.

Nous poursuivrons le maillage de nos réseaux d'initiative publique et ferons converger les réseaux de télécommunication de nos collectivités vers un opérateur public.

Nous soutiendrons les logiciels libres, l'open source, l'open data en facilitant l'achat de serveurs, l'accès au réseau de fibre...

Nous actualiserons la charte de la téléphonie mobile et la porterons à l'échelle métropolitaine, en indiquant une valeur maximale d'exposition aux ondes de 0,6 V/m, ramenée à 0,2 V/m près des lieux recevant des publics sensibles (crèches, écoles, maisons de retraite...).

Nous lancerons une étude d'impact sanitaire et environnementale sur l'implantation de la 5G et nous mettrons en œuvre une concertation avec les citoyen·ne·s à l'image de celle organisée pour l'implantation des antennes relais.

Urbanisme

Dans ce cadre du jury citoyen qui sera organisé pour réfléchir à l'avenir du parking Vilaine, un scénario de découverte de la dalle sera étudié, en parallèle du projet de grande promenade verte et conviviale dans le prolongement du mail François Mitterrand.

Nos deux listes actent un désaccord sur l'extension sur le domaine public du Palais du Commerce. Néanmoins, nous nous accordons sur la nécessité d'organiser une concertation citoyenne sur l'insertion paysagère de cette extension ainsi que sur les aménagements des espaces attenants à la place de la République, des quais et de la rue du Pré-Botté.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de végétalisation de la ville et favorisera une vraie diversité d'enseignes et d'activités. Dans cette perspective, le comité d'enseignes auquel nous participerons, devra inclure des activités liées à l'économie sociale et solidaire.

Dans le cadre de la charte citoyenneté et construction, une vigilance particulière sera accordée aux projets d'immeubles de grande hauteur. Des modifications du PLU, en particulier sur les zones UB, permettront de limiter des hauteurs maximales. Elles interviendront dès les premières modifications du PLUI. Nous actons notre désaccord sur le projet d'IGH Eurorennes.

Dès 2022, nous créerons un appel à projets permanent pour multiplier les projets d'habitat participatif avec l'ambition d'atteindre la construction de 120 logements par an à l'échelle de la métropole.

Dans le cadre de la charte citoyenneté et construction, un dialogue avec les habitants, les architectes et les promoteurs sera mené pour des formes architecturales contemporaines s'insérant harmonieusement dans le paysage urbain.

Comme à notre habitude, nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour limiter les dynamiques spéculatives et l'augmentation des prix immobiliers. Dans ce cadre, nous nous autoriserons à solliciter un droit d'expérimentation du plafonnement des loyers. L'application du loyer unique se poursuivra.

Publicité

Dans le cadre de la révision du Règlement local de publicité à l'échelle métropolitaine, procédure qui sera lancée à la fin de l'année 2020, nous réduirons la place de la publicité à Rennes. Nous commencerons par la suppression totale des panneaux 4x3 pour Rennes.

Dans le cadre du renouvellement de la DSP, nous supprimerons les panneaux numériques.

Nous ferons appliquer plus strictement la loi qui oblige les commerçants à éteindre leurs vitrines et enseignes lumineuses la nuit, y compris les écrans qui se multiplient dans les vitrines ces derniers temps.

FACILITER LES DEPLACEMENTS AU QUOTIDIEN

Piéton

Nous expérimenterons une Zone à Trafic Limité, afin de limiter la pollution, le bruit et d'améliorer la sécurité des piétons et la circulation des véhicules autorisés.

Partout où c'est possible, nous poursuivrons la mise en œuvre de la suspension de la circulation automobile devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie de classe.

Vélo

Nous accélérerons le déploiement du réseau de pistes et bandes cyclables avec des moyens à la hauteur des exigences pour Rennes. Pour cela, avec les associations, nous retravaillerons notamment le référentiel vélo.

Nous renforcerons les moyens pour déployer les services de la Maison du Vélo dans tous les quartiers de Rennes et les communes de Rennes Métropole. Nous étudierons la transformation de la Maison du Vélo en Société coopérative d'intérêt collectif. Ce statut permet d'associer collectivité publique et associations pour la mise en œuvre d'un service public local.

Nous déploierons une aide économique spécifique pour accompagner les entreprises désireuses de déployer l'usage du vélo dans leurs activités.

Train

Dans une perspective de Trains Express Métropolitains, nous faciliterons les déplacements en train dans la métropole (rénovation des haltes SNCF, meilleures liaisons avec le réseau STAR, politique tarifaire, équipements vélo...). Nous soutiendrons la Région et la SNCF dans le développement de l'offre ferroviaire vers les villes bretonnes et ligériennes et en particulier le projet de liaison rapide Rennes-Nantes.

Bus-métro

Nous réaffirmons le lien entre les investissements et les tarifs. Dans un contexte financier contraint et dans une situation sociale inquiétante, nous proposons d'orienter nos efforts sur les moins de 26 ans, en envisageant des baisses régulières et progressives du tarif jeune :

- dès la fin 2020 et dans la perspective de la mise en service de la ligne b du métro, nous proposons une première baisse de 25 % ;
 - au moment du renouvellement de la DSP en 2024, et en fonction du contexte financier du moment, nous envisagerons la gratuité pour les moins de 26 ans ou a minima une baisse de 25 % supplémentaire sur le tarif de l'abonnement.
-

Dans le cadre de la conclusion d'une nouvelle DSP, nous nous engageons à étudier, dans une approche citoyenne ouverte, la mise en œuvre de l'accès gratuit universel aux transports en commun.

Les deux listes confirment leur désaccord quant à la mise en place des portillons pour accéder aux lignes de métro. Dans le cadre de leur installation, un travail de co-construction sera poursuivi et élargi avec les associations, collectifs et citoyens particulièrement concernés par les questions de handicap et d'accessibilité pour assurer au mieux l'accessibilité aux deux lignes de métro. Une évaluation sera menée après leur installation.

Co-voiturage

Nous expérimenterons du péage positif (rémunération de celui qui abandonne sa voiture au profit du co-voiturage à hauteur du prix d'un ticket de transport en commun, dans la limite de deux trajets par jour). Si elle s'avère concluante, nous l'amplifierons.



UNE VILLE QUI PROTEGE

Sécurité

Dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, nous engagerons une démarche de Livre Blanc local qui permettra une concertation avec les habitants et l'ensemble des acteurs rennais de la sécurité urbaine, de la prévention de la délinquance et de l'accès aux droits.

Les deux listes constatent leur désaccord quant à la création d'une police municipale nocturne et l'équipement des agents de la police municipale en pistolet à impulsion électrique.

Nous proposons de former les agent·e·s aux violences faites aux femmes, notamment celles et ceux qui sont en contact avec le public afin d'améliorer le repérage et l'orientation vers les services compétents. En particulier, systématiser la formation de la police municipale, notamment pour exercer leur pouvoir de verbalisation de l'outrage sexiste sur l'espace public.

Nous renforcerons la formation des policiers, intervenants sociaux et agents municipaux à la méthodologie de résolution des conflits, à la lutte contre le racisme et les discriminations et à l'égalité femme-homme.

Nous organiserons des permanences décentralisées dans les quartiers, en lien avec les services d'accès au droit de la Ville, pour faciliter l'échange avec les habitant·e·s.

Nous mènerons de grandes campagnes de verbalisation du stationnement sauvage, notamment sur les voies cyclables. Nous envisagerons l'acquisition de voitures de patrouille capables de verbaliser automatiquement les stationnements illicites.

UNE VILLE DE COHESION SOCIALE

Solidarité

Dans la continuité de la volonté exprimée par le département d'Ille-et-Vilaine pour l'expérimentation du revenu de base et en lien avec ce dernier, la Ville de Rennes mènera une étude dès 2020 pour expérimenter le revenu minimum garanti sur son territoire.

Insertion / Emploi

Nous voulons devenir Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, en déployant ce dispositif, si le territoire est éligible, aux quartiers de Maurepas, du Blosson ou encore Villejean qui concentrent les plus forts taux de chômage de notre agglomération.

Nous consoliderons le soutien à l'Insertion par l'activité économique notamment en leur faisant plus de place dans la commande publique par l'intermédiaire des clauses sociales.

Nous soutiendrons les coopératives de quartier et les conciergeries de quartier.

Discriminations

En début de mandat, nous lancerons des États généraux de l'égalité et de la lutte contre les discriminations afin de mobiliser les habitant.e.s. et travailler avec elles et eux à des réponses adaptées.

Nous mettrons en place un réseau des « partenaires égalité » : un réseau d'acteurs investis dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

Nous créerons un observatoire métropolitain des discriminations pour faire un état des lieux, suivre leurs évolutions et mener régulièrement des enquêtes de ressenti discriminatoire ainsi que des campagnes de testing.

Nous souhaitons introduire des critères sociaux, environnementaux, d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations dans toute subvention publique. Les associations et entreprises seront accompagnées dans leur démarche par la charte d'engagement réalisée par la Ville de Rennes en matière d'écoresponsabilité des aides.

Nous mettrons en œuvre une politique de diversité dans les recrutements dans tous les services de la Ville et de la Métropole. Nous nous appuierons pour cela sur le label "Diversité" de l'AFNOR créé en 2008 par l'État.

Nous voulons également mettre en place un budget genré afin d'analyser plus finement à qui bénéficie vraiment l'argent dépensé et s'il contribue bien à l'égalité femmes-hommes et identifier les politiques où des rééquilibrages sont à opérer.

Handicap

En début de mandat, nous organiserons, en lien avec les habitant·e·s, les associations et le collectif Handicap 35, des États généraux de l'accessibilité afin de réactualiser et rénover la politique d'accessibilité de la Ville de Rennes pour une démarche globale et intégrée à toutes les politiques de la Ville et pour co-construire, avec les acteurs, le projet de Maison du Handicap.

Nous mettrons en place une communication institutionnelle adaptée aux différents types de handicap dans les équipements publics et garantirons l'accessibilité des services municipaux en formant tous les agents municipaux accueillant du public aux différentes communications adaptées et à la LSF (Langue des Signes Française). Nous mettrons notamment en place une signalétique facilitant la mobilité des personnes en situation de handicap visuel, auditif ou cognitif. Nous ferons de Rennes la ville de la sensibilisation du handicap invisible et mental.

La Ville poursuivra ses efforts en faveur de l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les centres de loisirs et les temps périscolaires notamment par une formation adaptée des agents.

Rennes, ville d'accueil

Nous réaffirmons notre attachement à ce qu'aucun enfant ne dorme dans les rues de Rennes. Chaque soir, plus de 850 personnes sont ainsi hébergées par la Ville et nous souhaitons travailler avec toutes les associations en charge de l'accueil et du lien avec les personnes à la rue pour redéfinir au plus près des besoins dans leurs parcours quotidiens. Dans ce cadre :

- nous renforcerons le service municipal ;
- nous créerons des places d'hébergements supplémentaires notamment avec l'ouverture du centre accueil situé à Estrémadure ;
- nous ouvrirons un lieu de permanences mutualisé à Rennes pour les associations, les professionnel·le·s et les citoyen·ne·s qui travaillent pour le respect des droits des résident·e·s étranger·e·s et des primo-arrivant·e·s pour favoriser le travail partenarial et l'accueil informel des personnes exilées.
- nous travaillerons avec les communes de la Métropole à une métropolisation de l'hébergement solidaire avec mise à disposition de logements dans les communes et construction d'habitats légers et modulables pour l'hébergement d'urgence.

L'Etat a la compétence de la mise à l'abri. Au regard de la situation, les deux listes constatent leur désaccord quant à la substitution par la Ville de la mise à l'abri inconditionnelle.

Nous voulons une démarche partagée avec les associations et les communes volontaires de la Métropole autour de l'accueil digne des personnes migrantes en adhérant à la Charte des villes hospitalières. Nous voulons faire réseau avec les autres villes afin de peser dans le débat national sur l'accueil des exilé·e·s.

UNE VILLE QUI PREND SOIN

Santé

Nous voulons développer la médiation en santé et l'allers-vers avec des équipes de santé mobiles. Nous soutiendrons notamment le projet de bus de soins dentaires.

Nous organiserons des États Généraux de la santé mentale en ville afin d'organiser une réponse collective au manque d'offre de soins en santé mentale et pour mieux coordonner le travail avec le CHGR (Guillaume Régnier) et les acteurs de terrain confrontés à la question des troubles psychiques (Maison des Adolescents, professionnel·le·s de santé, équipes mobiles psychiatriques, pompiers, police, travailleurs sociaux, etc.).

Nous mettrons en place un parcours d'éducation à la santé en crèche et à l'école et développerons une continuité de l'éducation à la santé en lien avec les collèges et les lycées.

En lien avec la politique de santé, nous mettrons en place un plan d'accès à l'hygiène sur le domaine public.

UNE VILLE A HAUTEUR D'ENFANT

Petite enfance

Nous travaillerons à l'obtention du label "écolo-crèche" pour l'ensemble des crèches municipales et associatives. Le label "écolo-crèche" est un label indépendant qui récompense les structures dont l'engagement écologique est marqué et transversal (alimentation biologique, fin du plastique, couches lavables, sensibilisation environnementale, produits d'entretiens éco-labellisés et réduction des déchets).

Nous lancerons un grand plan d'éducation à la nature pour les tout·e·s-petit·e·s. Il débutera en crèche et sera poursuivi à l'école et dans les centres de loisirs, en lien avec les acteurs et actrices du mouvement de l'agriculture urbaine à Rennes (la Prévalaye, la ferme urbaine du Blosne, les jardins partagés...) et avec les espaces naturels de Rennes (prairies saint Martin par exemple).

Nous faciliterons les projets de crèches en plein air.

Education

Nous soutiendrons la diffusion des pédagogies alternatives (Montessori et Freinet) dans les écoles publiques, les crèches et le périscolaire.

Nous mettrons en place l'apprentissage de la langue des signes française dans les écoles accueillant des enfants sourds.

DONNER TOUTE SA PLACE A LA JEUNESSE

Nous voulons favoriser les lieux informels et d'usage mixte dans les quartiers, des tiers-lieux, que les collectifs de jeunes ou les associations peuvent investir de façon ponctuelle ou permanente, parfois en collaboration avec des entreprises de l'Économie sociale et solidaire.

Nous pérennisons la "plateforme jeunesse" de Rennes Métropole, espace d'outillage méthodologique à destination des communes et des professionnels. Nous voulons élaborer un outil collaboratif numérique en complément des outils existants (petits déjeuners entre professionnels, séminaires, émissions radio avec C-Lab, visites de terrain, etc.) et poursuivre le travail de développement des recherches-actions en lien avec les pôles de recherche du territoire.

Nous proposerons l'étude d'une garantie locative pour les jeunes métropolitains n'étant éligibles à d'autres dispositifs.

CULTURE

Nous confirmons notre souhait de créer un lieu dédié à l'image animée dans l'ancien cinéma Arvor.

Nous réhabiliterons le Théâtre du Vieux Saint-Étienne pour conforter ce lieu de création et de diffusion artistique.

Nous lancerons un plan d'accompagnement pour les cafés-concerts, concernant l'aide à l'emploi et/ou l'isolation phonique et énergétique.

Nous conforterons un lieu dédié aux arts de la rue et du cirque.

Nous conforterons la salle de la Cité dans sa vocation culturelle.

Nous proposerons à la nouvelle majorité métropolitaine d'abandonner le projet de grand équipement au Parc Expo, au profit de travaux de rénovation de l'actuel équipement.

Nous renforcerons les moyens pour le Pôle Associatif de la Marbaudais pour un meilleur accueil des habitant-es et pour la coopération entre les associations sociales et culturelles hébergées. Nous ouvrirons de nouveaux lieux pour les acteurs associatifs du quartier, dans les locaux libérés de l'actuel espace social commun.

Langues de Bretagne

Les deux listes rappellent leur attachement aux langues de Bretagne mais constatent une divergence quant à l'engagement de la Ville de Rennes pour le niveau 3 de la charte Ya d'ar Brezhoneg, tant que la Ville n'est pas certifiée au niveau 2.

Nous développerons l'apprentissage et l'enseignement de la langue bretonne de la petite enfance à l'Université. Nous étudierons la réalisation d'une seconde crèche immersive.

Nous associerons les partenaires de la Ville à une réflexion sur la création d'un pôle langue bretonne et d'un pôle ressources du gallo.

SPORT

Nous poursuivrons notre politique de soutien aux structures qui développent des sections féminines et qui intègrent des femmes et les jeunes dans la gestion de la structure. Nous inciterons les clubs à la création d'équipes féminines.

Nous voulons développer la place des filières handisport et renforcer l'intégration des enfants en situation de handicap dans les clubs sportifs.

Nous continuerons à rénover et développer les équipements sportifs dans les quartiers. Une attention particulière sera portée dans le secteur Est.

L'implantation du nouvel équipement sportif au nord-est de Rennes devra être respectueuse du quartier et de la nature en ville. Sa construction devra être exemplaire au plan environnemental (bâtiment à énergie positive, label biosourcé, production d'énergie renouvelable...)

ASSOCIATIONS

Nous organiserons des Etats Généraux de la vie associative, en début de mandat.

Nous poursuivrons la sanctuarisation du budget global dédié aux partenaires associatifs. Il n'y aura aucune baisse du budget global dédié aux associations.

Nous étudierons, sur le modèle de la Région, un fonds de soutien aux emplois associatifs d'intérêt métropolitain pour des emplois associatifs stables dans le temps, non précaires, qui répondent avec pertinence à un besoin local.

Nous créerons une enveloppe spécifique « agile », dotée de plusieurs centaines de milliers d'euros, pour accompagner les innovations et expérimentations du milieu associatif culturel, sportif, social dans le cadre de projets transversaux.

UNE NOUVELLE ETAPE DE LA FABRIQUE CITOYENNE

Au début du mandat, nous réviserons la charte de la démocratie locale au cours d'un processus semblable à celui conduit en 2014. L'objectif, à l'issue d'une évaluation approfondie, est de développer de nouveaux outils et d'expérimenter une nouvelle gouvernance que ce soit au niveau de la ville comme des quartiers. Dans l'optique de cet acte 2 de la Fabrique citoyenne, un redécoupage des quartiers et une révision de leurs prérogatives est sans doute nécessaire.

Dès 2020, nous voulons élaborer, dans le cadre de la charte « construction et citoyenneté » une méthode participative pour que les projets d'urbanisme et d'aménagement soient véritablement construits avec les citoyen-ne-s.

Nous souhaitons un élargissement du budget participatif et la création de budgets participatifs complémentaires, notamment un budget participatif pour les enfants des écoles rennaises. Nous voulons organiser le débat et le vote des collégien-ne-s et des lycéen-ne-s rennais-es concernant les projets de la ville, en lien avec le Département et la Région.

Nous nous engageons à expérimenter les jurys citoyens pour co-élaborer les décisions structurantes qui engagent des moyens financiers importants sur des temps longs et co-construire les grands projets urbains.

Nous voulons mettre en œuvre le référendum local ou les votations pour toute personne résidant à Rennes, y compris les personnes étrangères.

Nous proposerons en tant qu'élus rennais d'élaborer une charte de la démocratie métropolitaine et de la participation citoyenne. Celle-ci posera les bases d'outils coopératifs : budgets participatifs thématiques, jurys citoyens, droit de pétition, évaluation citoyenne et co-construction des grands projets structurants.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

A la promotion du rayonnement économique, nous privilégierons les politiques de développement visant l'équilibre avec les territoires voisins de la métropole, par exemple dans le cadre de contrats de réciprocité. Nous augmenterons les budgets consacrés aux actions de coopération, à l'image du travail mené sur les mobilités avec les intercommunalités de proximité.

Dans le cadre de la répartition des compétences entre collectivités, nous rappelons que la Ville et la Métropole de Rennes, comme c'est déjà le cas, n'ont pas vocation à investir dans les infrastructures de l'aéroport Rennes-St Jacques, ni dans sa promotion.

Nous assurerons une meilleure répartition des aides économiques attribuées par Rennes Métropole aux entreprises, afin qu'elles bénéficient à toutes les communes de Rennes Métropole et à tous les quartiers de Rennes.

Nous établirons un schéma métropolitain des services publics afin de mieux répartir l'accès au droit dans la métropole et en garantir l'accès au plus grand nombre.

Les entreprises alliées de la transformation économique

Nous mènerons à bien le projet de ré-industrialisation du site de la Janais autour des mobilités décarbonées et de l'éco-construction.

Nous créerons un "revenu de soutien à la création d'activité écologique" : une aide financière et d'accompagnement à toutes les personnes développant une activité à incidence écologique et sociale positive. Ce dispositif incitatif permet à celles et ceux qui souhaitent créer des activités écologiques et sociales vertueuses de franchir le pas, d'oser se lancer en disposant d'une sécurité financière pendant un an.

Dans le cadre de la stratégie économique post-covid, nous aurons une attention particulière aux éco-activités et à l'économie circulaire dans le cadre d'un appel à projets.

Nous adapterons les aides économiques pour qu'elles servent d'abord les petites et moyennes entreprises du territoire. Nous les adapterons aussi afin qu'elles ne soient plus réservées aux seules entreprises intervenant en B to B. Enfin, nous définirons des critères sociaux, environnementaux et de lutte contre les discriminations afin d'orienter les financements de Rennes Métropole vers plus de responsabilité sociale et environnementale.

Nous réviserons le plan commerce de centre-ville en y renforçant les dimensions du développement durable : tri des déchets, lutte contre le gaspillage énergétique, régulation de la publicité sauvage, livraisons décarbonées...

Entreprenariat

Dans le cadre du Pass commerce artisanat, nous créerons une société foncière pour accompagner le parcours résidentiel des entreprises. Elle aura vocation à acquérir des locaux pour les remettre en location à loyer modéré pour les entreprises en création. Elle sera chargée d'intervenir à l'échelle de la métropole pour acheter, par voie de préemption ou de gré à gré, les locaux commerciaux ou d'activité situés dans des zones touchées par la mono-activité ou la désertification commerciale, afin d'y réimplanter des commerces de détail ou des activités artisanales, à des loyers compatibles avec leur activité. Il servira aussi au soutien financier au profit des cafés-concerts.

ESS

Nous consoliderons l'appel à projets de Rennes Métropole en faveur des ESS qui permet de dédier des aides à la création d'activités en ESS et au développement économique des structures ESS. Un fonds spécifique sera créé pour les jeunes.

Nous développerons des outils de financement dédiés au développement des entreprises ESS de taille intermédiaire dans une perspective de changement d'échelle.

Nous développerons des outils de financement spécifiques pour faciliter les actions de recherche et développement dans les entreprises de l'ESS.

Nous systématiserons le développement de tiers lieux / lieux éphémères / modulaires sur les projets urbains.

Nous faciliterons le regroupement des acteurs de l'ESS sur plusieurs sites à travers la ville. La construction du Quadri, immeuble dédié à l'ESS au Blosne, a permis de donner une vraie visibilité à ces entreprises. Il nous faut multiplier ces lieux à travers la ville : à l'ouest avec le projet de l'Union régionale des SCOP et au nord où la requalification urbaine du secteur Donelière est une vraie opportunité pour développer des espaces dédiés à l'ESS et au réemploi.

UNE VILLE ET UNE METROPOLE ECORESPONSABLE

Commande publique

Nous voulons renforcer le Schéma de Promotion des Achats Responsables et étendre la présence d'un critère « achat responsable » (sociaux et environnementaux) dans tous les marchés publics.

Les services les plus pourvoyeurs de marchés publics (bâtiments, voiries, jardin, approvisionnement...) devront travailler en transverse afin de mutualiser leurs compétences et bâtir de véritables plans de récupération et réutilisation des matériaux (économie circulaire*). Chaque chantier de rénovation, ou de construction devra par exemple débiter par un diagnostic déchet afin d'évaluer les matériaux à récupérer d'autres chantiers et ceux à donner.

De manière systématique, au moment du renouvellement des DSP, nous conduirons des études suffisamment en amont pour une gestion publique des biens communs (eau, énergie, transport, déchets, numérique...).
